



RAPPORT ANNUEL

Fédération des acteurs de la solidarité

TRAVAIL SOCIAL
SOLIDARITÉ HÉBERGEMENT
 VIVRE ENSEMBLE EMPLOI JUSTICE
 JEUNES ÉGALITÉ SANTÉ
 ENFANCE FAMILLE LOGEMENT
 ÉVALUATION

850
 180



Fédération des acteurs de la solidarité

OCÉAN INDIEN

2020



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCÉAN INDIEN





RAPPORT ANNUEL 2020

- 4** Rapport moral
 - le mot du Président
 - perspectives 2021
- 8** La FAS OI en bref
 - historique et mission
 - nos adhérents
- 10** Nos actions
 - la participation des personnes concernées
 - ADLH
 - RESPIRATIONS
 - la formation
- 14** Nos partenaires

RAPPORT MORAL

Le mot du Président

Je dois commencer ce rapport moral, en abordant en premier lieu, bien sûr, cette crise sanitaire qui nous tient en haleine depuis plus d'un an. La Réunion n'y a pas échappé malgré notre situation insulaire. Subitement toute activité en fonctionnement normal s'est arrêtée et la vie de notre fédération s'en est trouvée ralentie. Mais les difficultés, la souffrance, la misère ne se sont pas arrêtés pour autant. Nous avons dû faire face aux situations de détresse avec les restrictions que nous a imposé la pandémie (gestes barrières, distanciation physique). Il n'est pas difficile de comprendre que le travail social a eu besoin de se réinventer: le visage et les mains ont, dans nos métiers, pour habitude de dire beaucoup de choses. Les visages sont désormais cachés et les mains n'ont plus droit de se toucher. Le plus compliqué a probablement été d'expliquer à ces personnes en souffrance que nous accompagnons qu'il était essentiel qu'elles se protègent et qu'elles protègent les autres. C'est, d'une certaine façon, leur dire qu'il y avait plus urgent et plus important que leurs situations personnelles. Quand on est à la rue, peut-on comprendre la nécessité de porter un masque?

Pendant de longs mois, la FAS OI a servi de relais entre les pouvoirs publics et nos institutions. D'une part, pour faire remonter les informations sur la situation sanitaire mais aussi, d'autre part, pour faire connaître nos besoins. Personne n'a oublié les situations de pénurie du début de crise. Pas assez de masques, de gants (Eh oui, on nous affirmait qu'il fallait en porter), de solution hydroalcoolique (SHA). Et les prix s'envolaient. Fort heureusement, nos fédérations, surtout sur le plan national, ont su rappeler à la raison. Des filières spécifiques de production et de distribution se sont créées. La FAS OI a joué son rôle de transmission.



Mais s'il est utile de reparler de tout cela, c'est surtout par rapport aux conséquences que cette crise a eu :

- tout d'abord, pour nos adhérents. Il a fallu repenser et réorganiser les services, mettre en place un système de veille spécifique, définir des procédures d'urgence sanitaire, produire des plans de poursuite de l'activité, les faire agréer par l'autorité de tutelle, identifier les besoins en produits et matériel spécifique, le rythme de renouvellement de ces derniers... Tout cela sans aucun moyen supplémentaire. Il a fallu composer avec les moyens et effectifs existants.
- ensuite, pour les salariés de nos structures adhérentes. Il leur a fallu accepter des amplitudes horaires beaucoup plus larges afin d'éviter la démultiplication des personnes (et donc des contacts à risque) sur une même journée. Il leur a fallu aussi, palier à l'isolement des salariés fragiles. Donc, des tours de service qui revenaient plus rapidement. Beaucoup de sacrifices qui ont été acceptés quasiment sans rechigner. Parce qu'à côté de cela, il y avait aussi la vie et la santé de nos familles à préserver.
- enfin, pour les personnes accueillies/ accompagnées. Elles n'avaient pas, d'elles-mêmes la possibilité d'acquérir les outils de protection (masques, SHA). Or, dans les médias, on tenait le décompte des hospitalisés et des morts. Mais le confinement a aussi été pour ces personnes synonyme d'enfermement, d'isolement. Ne les oublions pas !

Pendant ce temps de crise, la FAS OI a été un des rares opérateurs à ne pas abandonner le champ de la formation. Nous pensions que notre activité sur cette thématique allait se réduire à « peau de chagrin ». Et nous avons constaté que, dès que cela a été possible, nos adhérents (et les autres) ont tout de suite retrouvé goût à la formation.

Une autre thématique qui a réussi à se maintenir à minima malgré la crise, c'est le projet « Respirations ». Il s'agit d'un programme à travers lequel il nous est possible d'offrir, avec l'aide de 2 partenaires (« Les Petits Débrouillards » et « Culture du Cœur ») aux personnes que nous accompagnons des activités culturelles et scientifiques. Là aussi, il a fallu s'adapter aux conditions sanitaires mais 2 structures ont pu bénéficier de plusieurs animations.

Une autre thématique importante, c'est l'emploi. La FAS OI compte, à présent, 5 adhérents sur l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Ce chiffre est appelé à croître dans les années à venir. Sur le plan national, notre fédération développe, sur le thème de l'emploi, des processus spécifiques.

Les plus importants étant ETAIE et SEVE Emploi. Ce dernier est en phase de développement sur le plan national. La DGEFP et la DJSCS ont, d'ailleurs, décidé d'accompagner ce développement en y injectant des moyens financiers importants. Signalons que dans le champ de l'emploi, s'est mis en place un partenariat spécifique, d'une part avec l'Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique de la Réunion (URSIAE), dont nous sommes membre du Conseil d'Administration, d'autre part, avec la CPME. Personne n'ignore que 80% de l'emploi à la Réunion se situe dans les petites et très petites entreprises.

Poursuivons avec l'excellence du partenariat que nous avons avec la Fondation Abbé Pierre (FAP). Au-delà du fait d'être un de nos adhérents et d'être au Conseil d'Administration de la FAS OI, la FAP participe au financement de notre chargée de mission sur les questions du logement, de l'hébergement et de la participation. Je voulais également vous signaler que nous avons l'intention de lancer, au sein de la FAS, une concertation entre les DOM.



Perspectives 2021



Depuis plusieurs années, nous tentons de prendre notre envergure régionale mais éprouvons quelques difficultés. Il y a désormais sur Mayotte une situation sociale et économique des plus inquiétantes. En début d'année 2021, j'ai été contacté par une Chargée de mission nationale sur l'actualité du moment : des expulsions de leurs logements de personnes originaires des Comores par les forces de l'ordre, avec destruction de leur habitat et sans proposition de relogement. La demande était qu'il fallait une réaction de la FAS OI. Je pense qu'elle a dû être surprise d'entendre que la population Mahoraise en faisait autant et qu'il fallait, en la matière, être extrêmement prudent. Il faut apprendre à connaître le territoire, connaître les enjeux, se faire connaître et accepter des acteurs locaux, leur être en soutien dans leurs actions institutionnels ... Tout cela nécessite un véritable plan d'investigation que je demande à Lali Ouriaghli, notre nouvelle Déléguée Régionale de déterminer. Peut-être sera-t-il judicieux de solliciter le FAR (Fond d'Animation des Régions) qui cette année 2020 est exceptionnellement excédentaire.

Une façon d'être en soutien des acteurs de Mayotte, c'est probablement l'aide que nous pourrions apporter dans la montée en compétences, par le biais de la formation. Un des axes de travail importants en 2021 et qui a déjà démarré, c'est la communication. Vous avez pu constater que la FAS OI est désormais sur les réseaux sociaux, que nous avons un site internet. Il nous faut faire vivre tout cela. Mais pour seulement pour la FAS OI. Vous avez compris que le site est également la page de communication de chaque adhérent. Nous comptons sur vous pour alimenter régulièrement votre page. Une fois de plus, c'est notre Déléguée Régionale qui pourra vous accompagner pour investir ce champ. Si la communication est importante, c'est aussi pour qu'au-delà des acteurs du social, le grand public ait une meilleure connaissance du travail que nous effectuons au quotidien. Que chacun comprenne en quoi nous participons à la régulation sociale. Par ailleurs, je souhaite que s'engage, à la FAS OI en 2021, une réflexion sur la situation du logement à la Réunion.

L'INSEE et la Commission Nationale du Logement ont dévoilé, récemment, que plus de la moitié du parc de logement social, à la Réunion, peut être qualifiée d'indigne. La FAS OI peut-elle rester indifférente à cela ? Nous ne pouvons ignorer que c'est dans le logement social que les personnes que nous accompagnons trouveront les portes de sortie, suite à leurs prises en charge dans nos établissements. Aussi pouvons-nous accepter qu'ils n'aient d'autres possibilité que d'accepter des logements qui ne respectent pas leur dignité ?

L'idée est donc, d'abord, entre nous, de poser les constats. D'identifier les besoins. Puis de partager notre vision avec les autres acteurs de ce secteur et d'imaginer ensemble les pistes d'amélioration. Et si la FAS OI pouvait devenir un acteur que l'on consulte, presque obligatoirement en matière de programmation de logements, ce serait l'idéal. Si on peut imaginer une telle situation, c'est parce que chez nous, les personnes concernées ont la parole.

Un autre objectif pour 2021 est d'aider nos adhérents à participer aux groupes de travaux nationaux. Notre fédération a activé, depuis longtemps, des animations/réflexions sur les thématiques qui font notre quotidien (la santé, le logement d'abord, l'IAE ...). Notre Déléguée Régionale a donc la responsabilité d'identifier les thématiques les plus partagées pour lancer les groupes locaux de réflexion.

Nous avons pris conscience que les possibilités d'accéder à des financements complémentaires ne sont pas saisies par nos adhérents. Cela ne s'explique que par un fait : ils ne sont pas équipés pour répondre aux appels à projets. Alors, il est de notre responsabilité, en tant qu'organisation régionale, de leur être en soutien. Ce sera aussi la mission de notre Déléguée.

La FAS, sur le plan national, va lancer une grande campagne d'adhésion. Pour nous, à la Réunion, c'est probablement en direction de structures en charge de l'accompagnement social que le développement se fera. Mais nous ne pourrions ignorer les réalités de l'autre département français de la zone océan indien : Mayotte. Sur ce département, la France déploie son organisation administrative. C'est ainsi, qu'en tant que tête de réseau, la FAS OI a été sollicité par la Préfecture de Mayotte pour intégrer la Commission d'information et de sélection d'appel à projets sociaux. Nous avons, bien entendu, répondu favorablement. Mais cela nous impose d'investir le terrain à Mayotte et d'aller à la rencontre des acteurs du social. Nous allons commencer par être en soutien de ces structures qui deviendront, peut-être, un jour des adhérents de la FAS.

Je voudrai terminer mon propos en vous parlant de 2022. Je souhaiterai que les uns et les autres vous puissiez noter dans vos agendas les dates des 06 et 07 janvier 2022. En effet, la FAS organise à ces dates son congrès. C'est un évènement qui revient tous les 5 ans. Cette fois, le congrès se tiendra à Rennes. C'est l'occasion, pour la fédération, de réinterroger son projet associatif et de définir pour les 5 ans à venir ses grandes lignes d'action. Mais c'est aussi, parce que le calendrier s'y prête, l'occasion d'interroger les candidats à la présidentielle sur leurs engagements dans le champ du social. Il n'est pas rare qu'un ou deux candidats soient conviés à venir partager ce moment de réflexion avec nous. Si vous en avez la possibilité, je vous encourage à participer à ce congrès!



Jimmy BONMALAIS
Président

La FAS OI en bref

Historique

Au niveau national, la Fédération des Acteurs de la Solidarité, créée en 1956, est un réseau de lutte contre les exclusions qui regroupe au niveau national plus de 870 associations et organismes qui agissent pour la solidarité.

Ces structures représentent environ 2800 établissements et services qui représentent notamment 90 % des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), un grand nombre d'accueil de jour et de logements pour les plus précaires, la majorité des places d'accueil pour demandeurs d'asile et réfugiés et plus de 500 structures d'insertion par l'activité économique.

La FAS OI - Fédération des Acteurs de la Solidarité Océan Indien, créée en juin 2004 à la Réunion, est l'une des fédérations régionales qui animent le réseau des adhérents du secteur AHI (accueil, hébergement, insertion) et les représentent au niveau territorial.

Notre mission

1. représenter et défendre des positionnements communs



En se mobilisant par un plaidoyer en faveur de la lutte contre les exclusions, l'accès aux droits fondamentaux des personnes, de la citoyenneté et du retour à l'autonomie. La Fédération fait partie de collectifs associatifs, elle peut donc organiser seule ou avec ses partenaires des manifestations citoyennes et des temps de mobilisation sur tous ses sujets d'expertise. Elle contribue également à l'élaboration des politiques publiques, en proposant aux pouvoirs publics des solutions issues de l'expérience, des besoins et des idées de ses adhérents.

2. accompagner et appuyer son réseau d'adhérents et de partenaires



En produisant des analyses, des études et expertises mais aussi en proposant des journées de rencontres et d'échanges et des formations et des outils méthodologiques à destination des professionnels et des bénévoles de l'intervention sociale.

3. porter des expérimentations et des projets d'innovation sociale



Comme SEVE Emploi, un programme de lutte contre le chômage de longue durée ou RESPIRATIONS qui favorise l'accès des enfants et des familles sans domicile aux pratiques artistiques, de loisirs ainsi qu'à la culture scientifique... Cette mission contribue à l'amélioration des solutions proposées aux personnes en précarité, par des actions ambitieuses et innovantes de formations ou de créations de partenariats.

Nos adhérents

- Académie pour l'égalité des chances - AEC
- Association AUDACE
- Association BOSKA
- Agence AIVS Soleil
- Association d'Accueil de la Mère À la Réunion - AMARE
- Association des Femmes et Enfants Victimes de Violences - AFEVV
- Association des Jeunes Majeurs en Dynamique - AJMD
- Association Économie Sociale Familiale Réunion - ESF REUNION
- Association Familiale de Prévention de Développement Santé - AFPDS
- Institut pour l'Insertion par l'Innovation - 3I
- Fondation Abbé Pierre
- La Halte Père Etienne Grienenberger - LHPEG
- Centre Inter-communal d'Action Sociale de Saint-Pierre - CIAS SUD
- Collectif pour l'Élimination des Violences Intra-Familiales - CEVIF
- Le pôle social de l'Association d'Aide et de Protection de la Jeunesse - AAPEJ Groupe SOS
- Le pôle social de l'Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie - ALEFPA
- Le pôle social de la Fondation Père Favron
- Le pôle social de Proxim' Services
- Le Refuge
- SHOCK INTERIM



Ils gèrent différents dispositifs et services:

Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
Accompagnement au Logement Temporaire
Boutiques solidarité
Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU)
Relais familiaux
Structures d'Insertion par l'Activité Economique
Maisons relais
Foyers Jeunes Travailleurs
Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
Lits Halte Soins Santé (LHSS)
Accompagnement Social Lié aux Logements
Inter Médiation Locative/Accompagnement Vers et Dans le Logement

Nos actions 2020

Participation des personnes concernées

La FAS OI porte et anime depuis juin 2014 le CRPA de la Réunion - Conseil Régional des Personnes Accueillies et accompagnées, instance qui permet aux personnes vivant en situation de précarité / pauvreté et des travailleurs sociaux et experts de se rencontrer, d'échanger sur les politiques publiques et de faire des propositions construites collectivement.

Le CRPA a comme objectif de:

- permettre aux personnes concernées d'exercer leur citoyenneté ;
- diffuser, promouvoir et rendre accessible la participation ;
- évaluer, et faire évoluer les politiques publiques par les personnes concernées ;
- participer aux instances publiques de concertation ;
- apporter leurs compétences, analyses et expériences et la force de la réflexion collective;
- faire de la participation un outil de lutte contre l'exclusion.



60

personnes participant.e.s

2

plénières

7

délégué-e-s CRPA élu-e-s

5

groupes de travail et commissions



En 2020 à la Réunion, 7 délégué-e-s CRPA élu-e-s, accompagné-e-s par une chargée de mission dédiée de la FAS Océan Indien, sont intervenu-e-s sur tout le territoire et 2 plénières ont été organisées sur le thème des droits et de la protection de l'enfance et de la participation. Au total, 60 participant-e-s (personnes concernées, professionnel-le-s de l'intervention sociale et représentants des institutions) ont contribué aux débats. Les délégué-e-s CRPA et les référent-e-s de participation ont participé à 5 groupes de travail et commissions sur le thème du logement/hébergement (dont COMED DALO, PDAHLP), aux travaux sur la Réhabilitation Psychosociale et au COPIL du HCTS. Deux délégués CRPA sont membres du Conseil d'administration de la FAS-OI. Ils/elles pilotent le groupe de travail (GT) «Participation» de la Stratégie Pauvreté à la Réunion et coaniment avec l'IRTS le groupe de travail «Formation et travail social»: les référent-e-s de participation ont pu participer activement aux groupes de travail!

ADLH - l'accompagnement aux droits liés à l'habitat

5^{ème}

atelier ADLH

23

participants dont 5 personnes concernées

Le partenariat engagé avec la Fondation Abbé Pierre s'inscrit aujourd'hui dans un contexte où:

- de nombreux ménages se heurtent à une offre de logement inaccessible, faute de ressources suffisantes,
- les obstacles rencontrés par les ménages mal logés montrent qu'il ne suffit pas d'ouvrir un droit pour qu'il devienne effectif,
- il est difficile pour de nombreux ménages de se saisir des dispositifs, de bénéficier des aides existantes et souvent d'en avoir seulement la connaissance.

C'est en ce sens que la FAS-OI s'est engagée, au côté des autres acteurs, à :

- apporter une réponse aux personnes et aux familles sur toutes les questions relatives à l'accès aux droits liés à l'habitat (ADLH), en mobilisant l'expertise des personnes accueillies, accompagnées, concernées
- co-animer les actions auprès du réseau « de la rue au logement »
- faire valoir et appliquer le droit de toute personne d'avoir un logement (DALO)
- proposer des actions permettant d'éviter ou de limiter les risques d'expulsions locatives
- contribuer à la politique du logement d'abord à la Réunion.

Soutien des actions dans le cadre du DALO

- mettre en œuvre des rencontres associatives régionales (membres de la FAS-OI siégeant à la COMED, permanence DALO, AVDL...)
- préfigurer la mise en place d'un comité de veille qui sera co-animé avec la FAP
- évaluer la pertinence de créer un comité de veille DALO 974
- suivre et analyser l'application du droit : porter un plaidoyer collectif pour améliorer son effectivité.

La prévention des expulsions locatives

- intégrer la CCAPEX plénière (Commission de Coordination des actions de prévention des expulsions locatives) - 1 à 2 fois / an
- réaliser la coordination entre les associations membres de la FAS-OI siégeant aux 4 CCAPEX de secteurs (Nord, Sud, Est et Ouest)
- capitaliser les données et établir les orientations d'actions
- permettre la rédaction d'un plaidoyer sur la prévention des expulsions : suivre la mise en œuvre et faire émerger des réponses adaptées: mesures correctives /accès aux droits

Le logement d'abord

- contribuer à la mise en œuvre de la politique du logement d'abord à la Réunion
- co-animer les actions auprès du réseau « de la rue au logement » impulsé par la FAP
- mobiliser les acteurs de la FAS-OI dans le changement de pratique (formation, rencontre réseau...)



RESPIRATIONS



79

enfants bénéficiaires

7

professionnels
(animateur.trice.s et AS)
sensibilisé.e.s à la médiation
culturelle et scientifique

7

animations et sorties

Durant l'année 2020, nous avons contacté différentes structures partenaires : CEVIF, Agence Soleil, Proxim'Services, CIAS, AFEVV.

Des activités pédagogiques ont été développées avec le CEVIF et Proxim'Services, autour de plusieurs thématiques: biodiversité, diversité culturelle, discrimination, patrimoine culturel de La Réunion, l'énergie, décorations de Noël.

Le programme Respirations propose de remettre l'accès à la culture et aux sciences au cœur du parcours de développement des jeunes. Le programme est porté au niveau national par trois réseaux d'associations expérimentées et complémentaires : La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), Les Petits Débrouillards, Cultures du Cœur. Fort des compétences de ces trois réseaux, le programme Respirations vise à créer une dynamique territoriale en sollicitant des partenaires complémentaires pour la mise en œuvre du projet.

Plus de 6 000 personnes sont ainsi reçues chaque année dans les structures adhérentes à la FAS-OI, et plus de 2 000 couples avec enfants et de parents seuls avec enfants sont accompagnés. Ces derniers seront la cible du programme Respirations. Les personnes accompagnées par les structures adhérentes à la FAS-OI représente le public prioritaire du programme Respirations.

Respirations est un projet de facilitation d'accès à la culture et l'animation d'événements par et pour les jeunes et leur famille. Le projet se décline sur deux axes d'actions :

- faciliter l'accès à la découverte culturelle, scientifique, artistique et patrimoniale : faire découvrir des pratiques, faciliter l'autonomisation des personnes dans leurs pratiques, susciter le goût pour la culture
- faciliter l'échange entre les professionnels de la culture et les intervenants sociaux : un parcours de sensibilisation adapté.



La formation

3297

heures de formation

7

formateurs

193

personnes formées

64

formations dans notre catalogue 2020



Datadock

La FAS OI est un organisme certifié de formation, qui propose des modules de formation agréés Datadock, adaptés aux besoins des professionnels des structures de la solidarité, de l'accueil et l'accompagnement des personnes défavorisées:

- interculturalité
- gestion des émotions dans la relation d'aide
- accueillir la personne ayant des troubles psychiatriques
- initiation aux droits des étrangers
- culture Mahoraise et Shimaoré
- accompagner les personnes victimes d'un événement traumatique
- appréhender les phénomènes de violence en structures d'accueil
- Excel
- ingénierie montage dossier FSE
- ...



Nos partenaires

ils nous ont soutenu en 2020



**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**



Fédération
des acteurs de
la solidarité





F Fédération des acteurs de la solidarité

TRAVAIL SOCIAL
SOLIDARITÉ HÉBERGEMENT
 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
 VIVRE ENSEMBLE EMPLOI JUSTICE
 MOBILITÉ DE LA PERSONNE ENQUÊTES MIGRANTS
JEUNES EGALITÉ SANTÉ
 PARTICIPATION CITIZENSHIP EUROPE
 INSERTION ACCÈS AUX DROITS ALLER VERS
 FORMATION FAMILLE LOGEMENT
 ENFANCE INCONDITIONNELLE
 VEILLANCE SOCIALE EVALUATION

850

180

actions et organ





Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCÉAN INDIEN



FederationSolidariteOI



fas_oi



fedesolidarite-oi

FAS OI
Fédération des Acteurs de la Solidarité Océan Indien
secretariat-oi@federationsolidarite.org | 06 92 40 44 98
20 chemin Canabady | 97410 Saint Pierre

2020